

MÉCANISME NATIONAL DE RÉFÉRENCEMENT

Un guide pratique pour les acteurs intervenant dans la protection des migrants en transit au Burkina Faso

OIM
ONU MIGRATION

Mai 2023

MECANISME NATIONAL DE REFERENCEMENT

Un guide pratique pour les acteurs intervenant dans la protection des migrants en transit au Burkina Faso

REMERCIEMENTS

Depuis 2003, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) soutient les efforts du Gouvernement et de l'ensemble des acteurs une meilleure réponse aux problématiques liées à la gestion des flux migratoires y compris l'assistance aux migrants vulnérables coincés ou bloqués au Burkina Faso.

Depuis avril 2018, l'OIM, accompagne la mise en place d'un mécanisme national de référencement des migrants vulnérables en étroite coordination avec le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF) [1]. Pour cela, différentes consultations ont été menées avec l'appui des partenaire Etatiques (ministères de la sécurité, de la justice et des droits humains et de la promotion civique, des affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur, de l'économie, des finances et du développement), et les partenaires de la société civile.

Le présent manuel constitue un document de référence pour tous ceux qui interviennent dans la prise en charge des migrants en transit au Burkina Faso. La publication de ce manuel n'aurait pas été possible sans la contribution de nombreuses personnes. A ce titre, je voudrais remercier l'ensemble des partenaires pour avoir coordonné le travail, révisé et validé le manuel portant Mécanisme National de Référencement. De manière plus spécifique, mes remerciements vont au Conseiller Technique du MFSNF ainsi qu'à toute son équipe, à l'équipe de l'OIM pour avoir coordonné le travail, ainsi qu'à Caritas Suisse pour avoir mis à jour le document.

L 'OIM remercie l'Union Européenne (UE) de l'aide financière qu'elle a procurée au projet par l'entremise de l'« Initiative EUTF – OIM pour la protection et la réintégration des migrants : Burkina Faso », financé par le fond fiduciaire de l'Union Européenne.



[1] ***Le nom du Ministère actuel est : Ministère de la Solidarité de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille (MSAHRNGF)***

La quatrième partie et l'annexe numéro 5 de la version actuelle du manuel ont été mises à jour dans le cadre du projet PROMISA, projet d'appui à la protection des migrants les plus vulnérables sur les routes migratoires du Sahel par Caritas Suisse

CARITAS Schweiz Suisse Svizzera Svizra

Avec le soutien de l'OIM

OIM ONU MIGRATION

Avec l'appui financier de l'Union Européenne

Liste des abréviations et acronymes

4Mi	Mixed migration monitoring mechanism initiative (Mécanisme de suivi des migrations mixtes)
AVRR	Assistance au retour volontaire et à la réintégration
DGBE	Direction générale des Burkinabè de l'extérieur
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DR	Direction régionale
DP	Direction provinciale
DPSAHRNGF	Direction provinciale de la solidarité de l'action humanitaire de la réconciliation nationale du genre et de la famille
DRSAHRNGF	Direction régionale de la solidarité de l'action humanitaire de la réconciliation nationale du genre et de la famille
DRDH	Direction régional des droits de l'Homme
DRDHPC	Direction régionale des droits humains et de la promotion civique
FMP	Point de suivi des flux
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAECRBE	Ministère des Affaires étrangères de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur
MDC	Mouvement pour les Droits Civiques
MINEFID	Ministère de l'Economie des Finances et du Développement
MSAHRNGF	Ministère de la Solidarité de l'action humanitaire de la réconciliation nationale du genre et de la famille
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation non-gouvernementale OSC : Organisation de la Société Civile
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RAO	Réseau Afrique de l'Ouest
SP/CONAREF	Secrétariat permanent /Commission Nationale pour les Réfugiés
SP/CONASUR	Secrétariat permanent /Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

SOMMAIRE

I. PREFACE. 8
II. CONTEXTE. 10
III. APPROCHE METHODOLOGIQUE 12
IV. VUE D'ENSEMBLE DU MECANISME NATIONAL DE REFERENCEMENT 18
V. CARTOGRAPHIE ET RESSOURCES DES SERVICES DISPONIBLES PAR REGION 19

REGION DU CENTRE

1. Les acteurs clés du mécanisme de référencement
2. Les partenaires et services disponibles

REGION DU SAHEL

1. Les acteurs clés du mécanisme de référencement
2. Les partenaires et services disponibles

REGION DES HAUTS BASSINS

1. Les acteurs clés du mécanisme de référencement
2. Les partenaires et services disponibles

REGION DES CASCADES

1. Les acteurs clés du mécanisme de référencement
2. Les partenaires et services disponibles

REGION DE L'EST

1. Les acteurs clés du mécanisme de référencement
2. Les partenaires et services disponibles

REGION DU CENTRE-EST

1. Les acteurs clés du mécanisme de référencement
2. Les partenaires et services disponibles

Annexes . . . . . .

La présente publication a été élaborée, reproduite et distribuée avec l'aide financière de l'Union européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne doivent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

PREFACE

La migration est un phénomène mondial qui influence la vie de beaucoup de personnes. Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2017, on estime que 258 millions d'individus sont des migrants internationaux. En outre, les migrants représentent 3% de la population mondiale et génèrent plus de 9 % du PIB mondial, soit approximativement 3 000 milliards de dollars de plus que s'ils étaient restés chez eux[2].

La migration se révèle ainsi comme un puissant facteur de développement durable, tant pour les migrants eux même que pour les communautés dans les pays d'origine, de transit et de destination quand elle est bien gérée. En effet, les migrants constituent souvent des atouts pour leurs communautés d'accueil, sous forme de compétences qui renforcent la main d'œuvre, d'investissement et de diversité culturelle. Ils jouent également un rôle dans l'amélioration de la vie des communautés de leur pays d'origine, par le transfert de compétence et de ressources financières, contribuant ainsi à des résultats positifs pour le développement.

Cependant, si la migration est mal gérée, elle peut également avoir des retombées négatives sur le développement ; les migrants peuvent être exposés à des risques, les communautés soumises à rude épreuve, ce qi peut compromettre les gains du développement.

Durant leur parcours migratoire, les migrants se trouvent parfois en situation de vulnérabilité, notamment ceux qui sont bloqués, malades, victimes de traite, d'abus, de violence ou objets de trafic.

Le Burkina Faso, pays enclavé, situé en Afrique de l'Ouest dans la bande Sahélo-saharienne, sur la route de la méditerranée centrale, fait face de nos jours à de nombreux défis liés à la migration. Le Burkina Faso est à la fois un pays de transit, d'origine et de destination. Il accueille de nombreux migrants en transit de diverses nationalités, des réfugiés, des migrants saisonniers ainsi que des travailleurs migrants de longue durée.

En réponse aux flux de plus en plus importants de migrants dans le pays, le Gouvernement du Burkina Faso s'est doté d'une Stratégie nationale de Migration (SNMig) dont la vision est cohérence avec celle de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) qui stipule « qu'une migration sûre et ordonnée est profitable à toute la société ».

Plusieurs acteurs interviennent dans la gouvernance de la migration, la protection et l'assistance des migrants vulnérables, mais des insuffisances demeurent dans la coordination et surtout le référencement des migrants en transit. C'est dans ce contexte que le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MFSNF) en collaboration avec tous les acteurs concernés et avec l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) à travers le projet « Initiative FFUE – OIM pour la protection et la réintégration des migrants - Burkina Faso », financé par le fond fiduciaire de l'Union Européenne (FFUE) a élaboré ce document de mécanisme de référencement.

Ce document est le fruit d'un processus de concertation entre les principaux acteurs et se veut un manuel pratique de référencement des migrants en transit au niveau national. Je me réjouis donc de son édition et j'invite l'ensemble des acteurs de la chaîne de protection et

[2] ***OIM et McKinsey& Company, 2018***

d’assistance des migrants vulnérables à se l’approprier et à en faire usage dans leur pratique professionnelle quotidienne.

La Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale
et de la Famille.

Hélène Marie Laurence ILBOUDO née MARCHAL

I. CONTEXTE

Le Burkina Faso, carrefour migratoire de l'Afrique de l'Ouest en raison de sa situation géographique, est de plus en plus considéré comme un axe incontournable pour les migrants en route vers les pays de la méditerranée centrale. Dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, des milliers de migrants, ressortissants ouest africains et de l'Afrique centrale traversent le Burkina Faso vers notamment les pays du Maghreb avant de tenter un départ vers l'Europe. Selon une analyse réalisée dans les centres de transit de l'OIM au Niger, il ressort que trente-neuf pour cent (39%) des migrants non Burkinabè interrogé en 2017 ont affirmé avoir préalablement traversé ou transité par le Burkina Faso. Ils sont majoritairement originaires de la Gambie, du Sénégal et de la Guinée[3].

Nombreux sont les migrants qui échouent dans leur trajectoire migratoire et d'autres voulant retourner, chez eux, se retrouvent bloqués dans une situation de transit temporaire au Burkina Faso. Certains d'entre eux sans assistance ni ressources, se retrouvent piégés entre le pays de destination qu'ils ont quitté à cause des conditions irrégulières de leur séjour (ou n'ont pas atteint) et le pays d'origine qu'ils avaient quitté dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Ainsi, le pays se retrouve confronté à d'importants défis liés à la gestion des cas des migrants vulnérables en transit.

Pour relever ce défi, le Gouvernement burkinabè a adopté en 2017 la stratégie nationale de migration (SnMig) qui consacre la vision de la gouvernance migratoire jusqu'en 2025 dont l'axe 2 concerne la protection et la garantie des droits des migrants au Burkina Faso[4]. Les démembrements du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) et la société civile mènent régulièrement des actions pour la protection des migrants bloqués en situation de vulnérabilités. Cependant, les efforts des autorités gouvernementales et de la société civile demeurent peu satisfaisants. La prise en charge des vulnérables (les migrants ayant des besoins médicaux ou psychosociaux, les enfants migrants non accompagnés, les migrants objets de trafic illicite, les migrants victimes d'abus, de violence, d'exploitation ou de traite) constitue toujours un important défi pour le gouvernement et ses partenaires.

En outre, bien qu'il existe différents outils de collecte de données sur les déplacements de populations au Burkina Faso- voire annexe I- des insuffisances demeurent, notamment en matière de collecte, d'harmonisation, de centralisation, de mise a jour et de partage des données.

Face au nombre important de migrants tentant d'atteindre le Maghreb et/ou l'Europe en transitant par le Burkina Faso, le MFSNF et l'OIM ont identifié le besoin et la nécessité d'apporter une assistance directe mieux coordonnées et plus adaptées à leurs besoins.

[3] Plus de données sur les flux migratoires au Burkina Faso sont disponibles ici : http://www.globaldtm.info/fr/category/west-and-central-africa/burkina-faso/

[4] Stratégie nationale de migration adoptée par le Gouvernement en février 2017

Le présent mécanisme de référencement national dresse un système compréhensif de coopération entre les partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux pour faciliter la collaboration en matière d'assistance directe de ces derniers.

II. OBJECTIFS ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.I. OBJECTIFS

Dans le souci d'accompagner l'Etat burkinabè, notamment les acteurs en charge de la protection des migrants en transit, à faire face aux défis qu'ils rencontrent, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), à travers le projet « *Initiative EUTF – OIM pour la protection et la réintégration des migrants : Burkina Faso* », financé par le fond fiduciaire de l'Union Européenne a accompagné la mise en place d'un mécanisme national de référencement des migrants vulnérables. Il s'agissait de développer un système compréhensif de coopération entre les partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux pour faciliter la collaboration en matière d'assistance directe aux migrants identifiés au Burkina Faso. Le mécanisme de référencement prend en compte les dispositions du cadre juridique national et les meilleures pratiques internationales, régionales, nationales, et locales en matière de protection et d'assistance.

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- garantir le respect des droits humains des migrant à travers un référencement efficace des migrants aux partenaires les habilités à répondre à leurs besoins spécifiques ;
- renforcer le travail en réseau de l'ensemble des partenaires qualifiés afin de fournir une assistance de qualité et adaptée aux besoins de chaque migrant identifié ;
- fournir des conseils et informations aux partenaires mais également aux migrants eux-mêmes sur les différentes étapes et possibilités d'assistance pour les migrants.

2.2. PROCESSUS D'ELABORATION DU MANUEL

Dans le but d'atteindre les objectifs sus mentionnés, le MFSNF et l'OIM ont recouru à une méthodologie participative en impliquant l'ensemble des acteurs concernés par la protection des migrants vulnérables au Burkina Faso. A cet effet, une série de consultations dans quatre (04) zones stratégiques à savoir : la région du Centre, la région du Sahel, la région de l'Est et la région des Hauts Bassins a été faite. Ces consultations se sont déroulées sous forme d'ateliers participatifs de 1.5 à 2 jours avec pour objectif de répertorier, pour chaque zone, les acteurs présents, leur(s) domaine(s) d'intervention, ressources et besoins, les recommandations des participants, leur rôle dans le mécanisme de référencement. Le présent document a été élaboré à la suite des différents ateliers régionaux.

Au cours des consultations régionales, tous les partenaires impliqués ont reconnu que :

- Les migrants ont des besoins en termes d'accueil, d'alimentation, d'hébergement, de sécurité, de santé, de matériel de survie, kits de dignité ou d'hygiène, effets d'habillement, d'accompagnement financier, de mise en relation avec les

communautés d'origine, d'éducation, de prise en charge psychosociale, de référencement pour l'obtention de documents de voyage, d'information sur les services existants (services de base, services sociaux, AVRR), d'assistance juridique (détermination du statut juridique, protection des droits, appui aux formalités administratives), d'activités génératrices de revenus, de retracement familiale et de rétablissement des liens familiaux.

- Les acteurs de terrain ont des besoins en termes de : matériel roulant ; infrastructure (pour l'accueil et l'hébergement des migrants) ; appui financier ; formation ; matériel de communication ; matériel logistique ; ressources humaines et dissémination des textes applicables en matière de protection des migrants vulnérables et de renforcement de la coordination…

Ce manuel a été développé pour aider et accompagner les travailleurs sociaux et autres acteurs de terrain dans l'assistance aux migrants vulnérables au Burkina Faso. Il a été conçu comme un guide pratique pour le référencement des migrants ayant besoin d'assistance. L'objectif est de renforcer la coordination entre les parties prenantes nationales pour fournir une protection, une assistance efficace et holistique aux migrants vulnérables, conformément au cadre juridique national et pratiques internationales. Ce document a été mis à jour en mai 2023 par Caritas Suisse (CACH) grâce à l'appui financier du Fond Fiduciaire pour l'Afrique de l'Union européenne.

Ce manuel se base sur :

- ***Le cadre juridique et institutionnel en vigueur au Burkina Faso – voir annexe 1***
- ***Les mécanismes opérationnels déjà existants – voir annexe 2***
- ***Les mécanismes opérationnels déjà existants- voir annexe 3***

Il s'agit d'un guide pratique opérationnel qui contient des informations susceptibles de changer au fil du temps. Il conviendra donc de réviser cet outil en cas de besoin.

2.3. QUELQUES PRINCIPES DIRECTEURS ET CONCEPTS CLES LIES A LA PROTECTION DES MIGRANTS VULNERABLES

Ce guide s'applique aux migrants en transit, vulnérables au Burkina Faso. L'objectif est de garantir la protection des migrants vulnérables. Le mécanisme national de référencement repose sur les principes directeurs et concepts clés suivants :

2.3.1 principes directeurs :

- ✓ **Protection**

Le principe de protection fait référence à l'action de garantir la sécurité et l'assistance psychosociale a une personne ou à un groupe de personnes. Il s'agit de toutes les activités visant à garantir le plein respect des droits d'une personne conformément aux instruments juridiques applicables.

- ✓ **Confidentialité et protection des données**

C'est l'action de protéger les données personnelles/sensibles sur une personne. La confidentialité des informations personnelles doit être respectée en tout temps. Il se peut que certaines informations personnelles doivent être transmises à une tierce partie aux fins de référencement. Conformément aux principes internationaux de protection des données de l'OIM, il y a lieu d'obtenir le consentement écrit de la personne assistée avant de divulguer ses données personnelles et/ou son histoire à une tierce partie. Par ailleurs, il peut y avoir d'autres considérations à prendre en compte afin de respecter les lois sur la protection de la vie privée du pays concerné.

- ✓ **Caractère volontaire de l'assistance**

Renvoi a l'action d'apporter assistance a une personne dans le besoin : L'assistance est basée sur une décision prise librement par la personne. Une décision volontaire comprend deux (02) éléments : (i) liberté de choix, définie par l'absence de contrainte physique ou psychologique ; et (ii) une décision éclairée, basée sur la disponibilité d'informations suffisantes, à jour et objectives.

- ✓ **Coordination/collaboration**

C'est l'action de travailler en réseau, en étroite coopération pour répondre aux besoins des bénéficiaires**.** Les migrants en transit ont des besoins spécifiques auxquels aucun acteur ne peut répondre seul. Le travail en réseau est primordial et vise à assurer la couverture d'un large champ de services dont les migrants en détresse peuvent avoir besoin. Dans les faits, l'ensemble des acteurs gouvernementaux, des Nations Unies et de la société civile œuvrent en étroite coopération pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, des femmes et autres migrants ayant besoin d'assistance.

- ✓ **Migrant**

Il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Toutefois, ce terme s'applique à une personne se déplaçant à l'intérieur de son pays ou traversant une frontière internationale pour se rendre dans un pays indépendamment de (1) son statut légal (régulier ou non), (2) du caractère, volontaire ou involontaire de la migration, (3) des causes qui ont poussées a celle-ci et (4) de la durée du séjour.

- ✓ **Vulnérabilité**

Dans le contexte de la migration, l'OIM définit la vulnérabilité comme étant « la capacité réduite d'une personne ou d'un groupe à résister à la violence, à l'exploitation, aux mauvais traitements et/ou à des violations de leurs droits, à y faire face ou à s'en relever. Elle est déterminée par la présence, l'absence ou l'interaction de facteurs ou de circonstances qui (a) augmentent le risque de violence, d'exploitation, de mauvais traitements et de violation des droits, ainsi que l'exposition à ce risque, ou qui (b) protègent contre ce dernier ».[5] Les migrants présentant les profils suivants ont fréquemment été considérés par l'OIM comme courant un risque accru en raison de leur vulnérabilité : les migrants souffrant d'une maladie chronique ; les migrants dans une situation médicale critique ; les victimes de la traite ; les victimes d'exploitation, de mauvais traitements et de violence ; les migrants âgés ; les enfants migrants non accompagnés ; les foyers monoparentaux ; les ménages dirigés par des femmes ; et les femmes enceintes.[6] Le long de leur parcours migratoire, les migrants peuvent être exposés à une multitude d'abus. Leur vulnérabilité s'accroit au fur et à mesure qu'ils s'éloignent de leur réseau de protection (famille et communauté). De ce fait, une assistance directe sous forme d'aide alimentaire, au logement, médicale, psychosociale, juridique, à la recherche des familles et/ou au retour volontaire et à la réintégration sont nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents des migrants en transit au Burkina Faso.

- ✓ **Retracement familial**

Recherche d'informations permettant au migrant de bénéficier de son droit de regroupement avec sa famille au cours du processus d'assistance au retour volontaire. Pour certains bénéficiaires tels que les mineurs non accompagnés/séparés, les personnes malades, il est important de retrouver la famille dans le pays d'origine avant de procéder au retour.

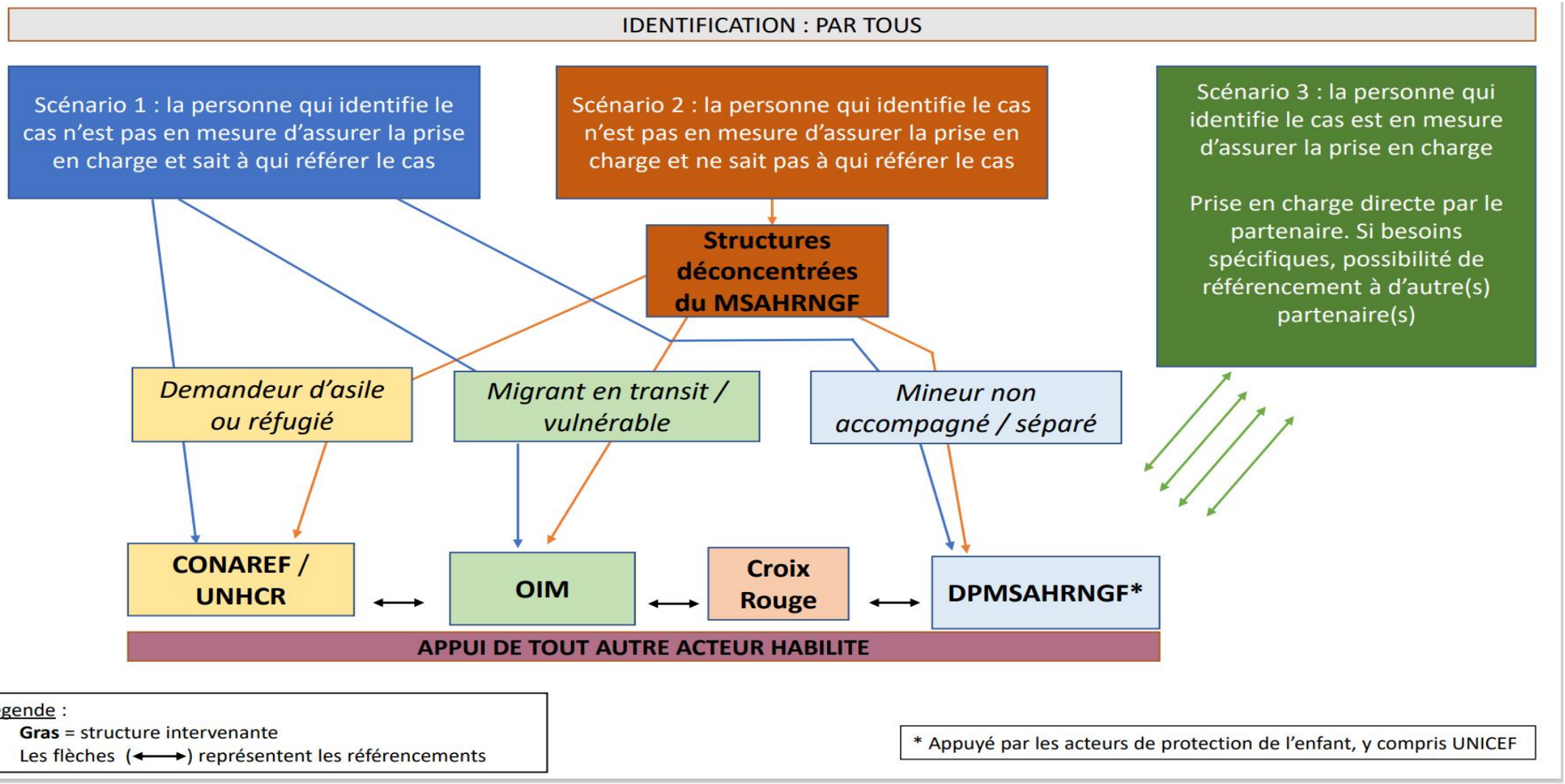
[5] OIM, *Protection of the Human Rights and Fundamental Freedoms of Migrants and the Specific Needs of Migrants in Vulnerable Situations*, Global Compact Thematic Paper, 2017.

[6] Cette liste n'est pas exhaustive mais reprend les principales vulnérabilités généralement considérées dans le cadre des interventions d'AVRR.

Ce manuel est divisé en plusieurs sections :

- un schéma de référencement général ;
- six sections spécifiques correspondant à six différentes zones géographiques du Burkina Faso, à savoir : la région du Centre, la région du Sahel, la région des Hauts Bassin, la région des Cascades, la région de l'Est et celle du Centre Est ;
- des fiches et outils pratiques en annexes.

III. VUE D'ENSEMBLE DU MECANISME DE REFERENCEMENT



IV. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET RESSOURCES DISPONIBLES PAR REGION

LA REGION DU CENTRE

1. LES ACTEURS CLES DU MECANISME DE REFERENCEMENT

Structures	Contact
DRSAHRNGF	Issiaka PAMTAM : 78 82 53 53
DPSAHRNGF	Yassia OUEDRAOGO : 69 25 45 77
UNCHR	Bruno NIKIEMA : 65 50 48 11
Secrétariat permanent/ Commission Nationale pour les réfugiés	Gérard MINGLIEKEDJIM : 78 28 94 28
Croix Rouge	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Chargé du programme migration : Abdoul Kader KOUANDA : 70 98 82 02 /76 41 26 36
OIM	Sandrine YAMEOGO/NEGALO : 67 71 13 66
RPE	M. BAMA : 72 56 98 96

2. Les partenaires et services disponibles

Assistance hébergement

Structure	Ressources	Contact
MAECRBE	Centre d'accueil et de réinsertion pour migrants de retour et en transit	Harouna SANOU : 76 00 08 79/73 97 06 76
OIM	Ressources financières	Severin KERE : 54 49 50 74
Direction régionale de la SAHRNGF du centre	Centre de prise en charge des victimes de violence basée sur le genre : infrastructures et ressources humaines, uniquement pour les femmes	Gwladys KABORE : 62 75 14 42/ 57 59 26 50
Direction provinciale de la SAHRNGF du Kadiogo	Infrastructures et ressources humaines, uniquement pour les mineurs	Yassia OUEDRAOGO : 69 25 45 77/73 61 7074
Centre d'accueil et d'hébergement de PAMBILA	Centre d'accueil d'urgence de stabilisation comportementale et de prise en charge psychosociale et médicale soutenu par Keego	Pasteur Frederic ZONGO : 78 74 28 17

Assistance alimentaire et matérielle

Structure	Ressources	Contact

Services déconcentrés du MSAHRNGF	Vivres et non-vivres pour les personnes vulnérables	Harouna SIMPORE : 70 25 26 49
SP CONASUR	Vivres et non vivres pendant les situations d'urgence	Soumalia ZOROME :25 33 04 07
Croix Rouge	Vivres, non-vivres et cash	Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Chargé du programme migration Abdoul Kader KOUANDA : 70 98 82 02 /76 41 26 36 Centre d'écoute : 54 62 00 09 / 54 62 00 15
OIM	Vivres, non-vivres et cash	Severin KERE : 54 49 50 74
CIAUD Canada	Cash pour les demandeurs d'asile, réfugiés et personnes à risque d'apatridie ou apatrides	Armel YAMEOGO : 63 01 59 59

Assistance médicale

Structure	**Ressources**	**Contact**
Croix Rouge Burkinabé situé à la zone du bois 01 BP 44 04	Ressources humaines, financières et matérielle ; soins gratuits	Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Chargé du programme migration Abdoul Kader KOUANDA : 70 98 82 02 /76 41 26 36
OIM	Ressources humaines et financières	Severin KERE: 54 49 50 74 Sandrine YAMEOGO/NEGALO: 67 71 13 66
Ministère de la santé (CMA, CHR, CHU) 03 BP 70 27	Ressources humaines, financières et matérielle ; soins gratuits aux services sociaux hospitaliers pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes	25 32 48 89 / 90 / 91
Association Keeogo/ RAO, sise à la Patte d'oie 01 BP6213 et centre médical à Kamboinsé	Ressources humaines, financières et matérielles ; soins gratuits pour les enfants	Bureau : 25 38 03 24 Coordinateur médical : 70 13 00 62 Centre médical Keeogo : 78 73 73 92
Centre de support en santé Internationale (CSSI) sise à Dassasgho 09 BP 17 58	Ressources humaines, financières et matérielles pour les réfugiés uniquement	Docteur : 25 36 47 7/ 73 04 54 45
Association burkinabé pour la survie de l'enfance (ONG ABSE), sise à Nonsin	Ressources humaines, financières et matérielles ;	François ZONGO PCA :77 42 73 01

	soins gratuits pour les enfants	Momo IBARANTE Directeur : 76 65 56 10
Aumônerie Catholique au CHU	Ressources humaines, financières et matérielles ; soins gratuits	Responsable :73 16 12 17
Samu Social	Ressources humaines, financières et matérielles ; soins gratuits	25 38 69 10

Appui psychosocial

Structure	Ressources	Contact
DPSAHRNGF	Ressources humaines	Yassia OUEDRAOGO : 69 25 45 77
CHU de Yalgado	Unité de soins psychiatriques : gestion de cas et hospitalisation des cas de sérieux troubles mentaux. Traitement pharmaceutique et soutien psychosocial. 40 lits et 2 salles d'isolement. Personnel : psychiatres ; 3 infirmières psychiatres ; travailleurs sociaux. Soins payants.	Chef de service : 25 31 16 55/56/57
Croix Rouge	Assistance psychosociale.	Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Chargé du programme migration Abdoul Kader KOUANDA : 70 98 82 02 /76 41 26 36
ALERT Migration-Afrique	Ressources humaines qualifiées	Sébastien OUEDRAOGO/ coordinateur général: 70 14 36 85

Assistance juridique

Structure	Ressources	Contact
Gendarmerie	Ressources humaines, certaines prestations payantes	16
Police	Ressources humaines, certaines prestations payantes	17
Association des femmes juristes	Ressources humaines	Clarisse NADEMBEGA/ZOUNGRANA : 25 36 15 56 / 70 11 79 25

OIM	Accompagnement, conseil et référencement pour les migrants	Jécolia KERE : 07 30 18 49 Sandrine YAMEOGO/ NEGALO : 67 71 13 66
UNHCR	Accompagnement, conseil et référencement des réfugiés et demandeurs d'asile.	Bruno NIKIEMA : 65 50 48 11
SP/CONAREF	Ressources disponibles pour les réfugiés	25 33 07 00
Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	Ressources humaines	25 30 22 13
CIAUD Canada	Référencement vers les services appropriés	Armel YAMEOGO : 63 01 59 59

Assistance aux mineurs

Structure	**Ressources**	**Contact**
Réseau de protection de l'enfance	Ressources humaines, matérielles et financières.	Denis BAMA : 72 56 98 96
Association Keoogo/ RAO	Ressources humaines, matérielles et financières, placement en famille d'accueil ou centre d'accueil d'urgence	25 38 03 24 Adelaïde SAWADOGO : 70 09 36 21/ 79 49 86 74 Ludovic SAVADOGO : 70 27 61 89/79 40 29 53
OIM	Ressources humaines, matérielles et financières	Jécolia KERE : 07 30 18 49
UNHCR	Accueil, accompagnement demandeurs d'asile et réfugiés	Bruno NIKIEMA : 65 50 48 11
ALERT Migration-Afrique	Ressources humaines	Sébastien OUEDRAOGO coordinateur général :70 14 36 85
CIAUD Canada	Référencement et ressources financières	Armel YAMEOGO : 63 01 59 59

Assistance au retour volontaire dans le pays d'origine

Structure	**Ressources**	**Contact**
OIM	Humaines, matérielles et financières.	Severin KERE : 54 49 50 74
UNHCR Goughin	Humaines, matérielles et financières pour les réfugiés uniquement.	Achille TOE : 65 50 48 31
SP/ CONASUR	Ressources humaines	SOUMAILA ZOROME :25 33 04 07
ALERT Migration -Afrique	Ressources humaines	Sébastien OUEDRAOGO coordinateur général : 70 14 36 85

Association Keeogo/RAO	Logistique, alimentaire, sanitaire et logement	25 38 03 24 Adelaïde SAWADOGO : 70 09 36 21/ 79 49 86 74 Ludovic SAVADOGO : 70 27 61 89/79 40 29 5
Service des passeports	Documents de voyage (sauf conduit, laissez passez)	25 33 12 83

LA REGION DU SAHEL

1. Les acteurs clés du mécanisme de référencement

Structures	Contact
DRSAHRNGF	KINI Saturnin : 70 74 74 95
DPSAHRNGF SENO	SAWADOGO Adama :71 03 78 03
UNCHR	Achille TOE : 65 50 48 31
Secrétariat permanent/ Commission Nationale pour les refugiés	Dori: Ben Omar TIEMTORE: 70 70 71 91 Djibo: Alima SOGNE: 77 83 68 83
Croix Rouge	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Seni SEGDA : 54 49 53 52
RPE	OUEDRAOGO Issouf : 70 27 80 71

2. Les partenaires et services disponibles

Assistance hébergement

Structure	Ressources	Contact
Centre de transit et d'accueil d'urgence de la Direction Régionale SAHRNGF	Ressources humaines, centre de transit (composé de : 1 dortoir pour femme de 24 places ; 1 dortoir pour mineur de 24 places ; 1 dortoir homme de 20 places)	Adama SAWADOGO : 71 03 78 03
Direction provinciale SAHRNGF	12 familles d'accueil à Dori, toutes agréées + appui alimentaire et sanitaire pour les mineurs uniquement	Adama SAWADOGO : 71 03 78 03
Syndicat des transporteurs de Dori	2 maisons à la gare routière	Mamoudou CISSE : 70 33 93 26 / 76 52 01 92

Assistance alimentaire et matérielle

Structure	Ressources	Contact
Les services du MSAHRNGF de Bani :	Ressources humaines	Sébastien NIKIEMA : 70 55 98 44
Les services du MSAHRNGF de Seytenga	Ressources humaines	Mr MEDA : 72 39 85 36

Les services du MSAHRNGF de Falangountou	Ressources humaines	Hamada SAWADOGO : 63 64 42 68
OIM	Ressources humaines et financières	Seni SEGDA : 54 49 53 52
Save the children	Ressources financières et humaines pour les réfugiés	Moussa OUEDRAOGO : 51 51 14 39
Syndicat de transporteurs de Dori	Caisse des syndicats de transporteurs	Mamoudou CISSE :70 33 93 26 / 76 52 01 92
Croix rouge	Ressources financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
CIAUD Canada	Cash pour les demandeurs d'asile, réfugiés et personnes à risque d'apatridie ou apatrides	Marie Charles Dorcasse SANOU :67 36 56 08

Assistance médicale et appui psychosocial

Structure	**Ressources**	**Contact**
CHR et CMU Dori ; Direction sanitaire / Action Sociale	Ressources humaines et matérielles ; fonds de l'action sociale	Ali DIALLO, chef de service solidarité : 75 49 13 20
Save the Children	Ressources humaines et financières	Soumaila KANDIA : 53 94 67 38
Terre des hommes Lausanne	Ressources humaines et financières	Yaya SOULAMA : 70 75 82 72
Croix Rouge	Ressources financières, humaine et matérielles	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
DPSAHRNGF Seno	Ressources humaines pour assistance psychosociale	Adama SAWADOGO : 71 03 78 03

Assistance juridique

Structure	**Ressources**	**Contact**
Direction régionale de la police nationale du Sahel et Police des frontières	Ressources humaines ; timbre payant	17 Commissaire TRAORE : 70 30 60 40

TGI Dori	Ressources humaines ; timbre payant	25 30 22 13
Gendarmerie de Dori	Ressources humaines ; timbres payant	16
Direction régionale des droits humains et de la promotion de la citoyenneté de la paix du Sahel	Ressources humaines ; timbres payant	Zacharias BAYOULOU : 70 75 96 74
OIM	Humaines et financières	Seni SEGDA : 54 49 53 52
UNHCR	Humaines et financières	Isaac OUEDRAOGO :65 00 0596 /24 46 00 93
Terre des hommes	Humaines et financières	Yaya SOULAMA : 70 75 82 72
Réseau protection de l'enfant	Financières, matérielles et humaines	Félix NOMBRE :74 43 21 43
CIAUD CANADA	Référencement pour prise en charge	Marie-Charles Dorcasse SANOU : 67 36 56 08

Assistance aux enfants

Structure	Ressources	Contact
Réseau protection de l'enfant	Financières, matérielles et humaines	Adama SAWADOGO : 71 03 78 03

Assistance au retour volontaire dans le pays d'origine

Structure	Ressources	Contact
OIM	Financières, matérielles et humaines	Seni SEGDA : 54 49 53 52
Syndicat des transporteurs de Dori	Caisse du syndicat des transporteurs	Mamoudou CISSE : 70 33 93 26 / 76 52 01 92
Gendarmerie ; police	Sauf conduit, laisser passer	17 / 70 30 60 40

LA REGION DES HAUTS BASSINS

1. **Les acteurs clés du mécanisme de référencement**

Structures	Contact
DRSAHRNGF	Benjamin OUEDRAOGO :71 39 01 00

DPSAHRNGF	DPSAHRNGF Houet : Issaka ABEM : 70 16 88 54 DPSAHRNGF Kénédougou : Sanou LENIVO 77 47 28 23 DPSAHRNGF Tuy: Alexi DOH :60 37 10 12
UNCHR	Achille TOE: 65 50 48 31 Abibata BATOURE/KINORE: 65 50 47 56
Secrétariat permanent/ Commission Nationale pour les réfugiés	Issouf SIGUI: 65 98 80 14
Croix Rouge	Numéro vert: 80 00 12 88 Numéro WhatsApp: 70 20 65 35 Centre d'écoute: 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Sandrine YAMEOGO/NEGALO : 67 71 13 66
RPE	Houet : Issa SAKO : 71 13 01 86 Kénédougou: Sie Pascal PODA: 70 63 71 12 Tuy : Moumouni KAGAMBEGA : 70 27 81 79
Groupe de Travail Régional pour la Migration Mixte	Président Directeur Régional Droits Humains Armand HEMA : 73 70 61 60

2. **Les partenaires et services disponibles :**

Assistance hébergement

Structure	Ressources	Contact
Association TIE Bobo Dioulasso	Ressources humaines, centre d'accueil d'urgence (composé de : un dortoir pour femme, 1 dortoir pour homme ; capacité 30 personnes, espace de causerie) ; partenariat avec Save the Children bénéficiant de l'appui technique et financier de UNHCR	Lassina KONATE: 76 67 14 76 Hermann KY: 70 56 60 83
Direction Provinciale MSAHRNGF du Houet	Centre d'accueil et de transit de Bobo - 1 dortoir pour hommes de 32 places ; - 1 dortoir pour femmes de 32 places ; - 1 dortoir pour adolescents 24 places (en construction)	Gestionnaires du centre Mr. BELEM: 76 29 32 33 Ignace SAVADOGO: 76 65 06 08

Assistance alimentaire et matérielle

Structure	Ressources	Contact
Croix Rouge	Financières	Numéro vert: 80 00 12 88 Numéro WhatsApp: 70 20 65 35 Centre d'écoute: 51 28 36 89 / 51 29 68 06
Association TIE Bobo	Kits alimentaires	Lassina KONATE: 76 67 14 76

		Hermann KY: 70 56 60 83
Démembrements CONASUR (CORESUR, COPROSUR)	Assistance alimentaire Kit de dignité Vivres	Gouvernorat des Hauts-Bassins : 20 98 41 10 Houet : Issaka ABEM 70 16 88 54 Kénédougou : Lenivo SANOU: 77 47 28 23 Tuy: Alexi DOH:60 37 10 12
CIAUD Canada	Cash pour les demandeurs d'asile, réfugiés et personnes à risque d'apatridie et apatrides	Ousmane OUEDRAOGO : 66 66 67 61

Assistance médicale et psychosociale

Structure	**Ressources**	**Contact**
CHU SS Bobo Dioulasso	Ressources humaines et matérielles Psychiatrie : 10 lits, 2 psychiatres, 7 infirmières psychiatriques, 2 salles d'isolation pas de ECT. Soins payants	Service social CHUSS Hamidou KONANE : 70 15 63 91
DPSAHRNGF	Ressources humaines pour la prise en charge psychosociale	Houet : Issaka ABEM : 70 16 88 54 Kénédougou : Lenivo SANOU : 77 47 28 23 Tuy : Alexi DOH : 60 37 10 12
Direction Régionale de la Santé CMA (DO, DAFRA, LENA) CSPS17	Ressources humaines et matérielles Assistance médicale	DRS HBS DIAO Rodrigue : 70 30 31 61
OIM	Ressources humaines et matérielles pour l'assistance médicale	Severin KERE: 54 49 50 74
Croix Rouge	Ressources matérielles et financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
ALERT Migration Afrique Bobo et Koloko	Ressources humaines	François HEMA Représentant :

		70 28 47 86

Assistance juridique

Structure	Ressources	Contact
Gendarmerie	Ressources humaines et matérielles	16
Police	Ressources humaines et matérielles	17 / 10 10
Action Sociale	Ressources humaines et matérielles	116
Direction Régionale des droits humains et de la promotion civique des Hauts Bassins	Ressources humaines, matérielles et financières	Armand HEMA : 73 70 61 60/77 50 54 86
Croix Rouge	Ressources humaines, matérielles, financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Ressources humaines et financières	Jécolia KERE : 07 30 18 49
UNHCR	Ressources humaines, matérielles, financières	Abibata BATOURE/KINORE: 65 50 47 56 Achille TOE: 65 50 48 31
Antenne de la CONAREF	Ressources humaines, matérielles, financières	Issouf SIGUI : 65 98 80 14
Brigade régionale pour la protection de l'enfance	Ressources pour l'assistance judiciaire	17
CIAUD Canada	Référencement	Ousmane OUIEDRAOGO :66 66 67 61
Association des Femmes Juristes du Burkina Faso	Clinique juridique et appui judiciaire et psychologique	20 95 60 60

Assistance aux enfants

Structure	Ressources	Contact
SOS Enfants Orodara	Restauration, retour en famille	20 99 53 45 / 78 15 03 56
Association TIE Bobo Dioulasso	Hébergement, restauration, sanitaire	Lassina KONATE : 76 67 14 76
Save the Children Bobo Dioulasso	Financières ; retour en famille	Aubin M SANOU : 52 82 20 11

Terre des hommes Bobo Dioulasso et Houndé	Financières ; retour en famille	Aoua TRAORE : 70 64 68 69
Service Enfance de DPSAHRNGF	Placement dans les familles d'accueil	116
AEJT Hauts Bassins	Sensibilisation, placement en famille d'accueil	Daouda SIDIBE Président de l'AEJT : 76 09 92 59 / 70 96 58 94
CIAUD Canada	Référencement	OUEDRAOGO Ousmane : 66 66 67 61

Assistance au retour volontaire dans le pays d'origine

Structure	Ressources	Contact
OIM	Financières, matérielles et humaines	Severin KERE : 54 49 50 74
Gendarmerie, Police	Sécurité et sauf conduit, laisser passer	16 ; 17

LA REGION DES CASCADES

1. **Les acteurs clés du mécanisme de référencement**

Structures	Contact
DRPSAHRNGF	Bernadette YAMEOGO/BELEM : 74 50 47 05
DPRSAHRNGF	Bakari SOSO : 74 23 42 06
UNHCR	Abibata KINORE : 65504756
Antenne de la CONAREF	Issouf SIGUI : 98 80 14
Croix Rouge	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Severin KERE : 54 49 50 74
RPE	Mr. BONKOUNGOU : 78 09 24 10

2. **Les partenaires et services disponibles**

Assistance hébergement

Structure	Ressources	Contact
Association TON Niangoloko	Centre d'hébergement (partenariat avec Save the Children bénéficiant de l'appui technique et financier de UNHCR)	Issiaka SOMANDE Responsable : 70 13 35 80 /76606703/ 20 91 70 62

Ailes de refuge Banfora	Famille d'accueil uniquement pour les mineurs	Dramane HEMA Responsable : 71 32 20 30
Croix Rouge	Ressources financières	Ibrahim BARRO Président du comité : 70 59 47 26
Association MUNYU	Centre d'hébergement, restauration y compris	Mme SOME SG :70 71 38 21

Assistance alimentaire et matérielle

Structure	Ressources	Contact
Croix Rouge Comoé et Léraba	Vivres	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
Association TON Niangoloko	Kits alimentaires	Issiaka SOMANDE :20 9170 62 / 70 13 35 81/76 606703
COPROSUR	Vivres	Soumaila ZOROME : 25 33 04 07
Direction régionale Cascades (DRSAHRNGF)		20 91 08 32
CIAUD CANADA	Cash pour les demandeurs d'asile réfugiés et personnes à risque d'apatridie ou apatrides	Ousmane OUEDRAOGO : 73 18 85 95/66 66 67 61 70 59 47 26

Assistance médicale et psychosociale

Structure	Ressources	Contact
DPSAHRNGF	Ressources humaines pour l'assistance psychosociale	Numéro vert : 116
CMA et CM, CSPS	Ressources humaines	25 38 69 10
Croix Rouge	Ressources matérielles et financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
CSPS Jean Paul II	Ressources humaines	25 38 69 10

Assistance juridique

Structure	Ressources	Contact
Gendarmerie	Ressources humaines et matérielles	16 / Yousouf TAPSOBA : 70 74 55 70
Police	Ressources humaines et matérielles	17 / 10 10
DPSAHRNGF	Ressources humaines et matérielles	116

Direction Régionale des droits humains	Ressources humaines et matérielles	Abdou MOUMOUNI : 70 23 25 80
CIAUD Canada	Référencement	Ousmane OUEDRAOGO : 73 18 85 95

Assistance aux enfants

Structure	Ressources	Contact
Save the Children Banfora	Financières, retour en famille	Mr YOUGBARE : 52 82 03 23
Service Enfance de DPSAHRNGF	Placement dans les familles d'accueil	116 / 20 91 00 84
Brigade régionale pour la protection de l'enfance	Assistance judiciaire	Commissaire ILBOUDO : 61 42 10 12
Association TON	Hébergement et restauration	20 91 70 62 / Issaka SOMANDE : 70 13 355 80 /76606703/
Association MUNYU	Hébergement et restauration	Madame SOME : 70 71 38 60
AEJT Cascades	Sensibilisation, hébergement	Souleymane TRAORE : 70 96 58 94

Assistance au retour volontaire dans le pays d'origine

Structure	Ressources	Contact
OIM	Financières, matérielles et humaines	Severin KERE : 54 49 50 74
Gendarmerie, Police	Sécurité, Laissez passer	16 ; 17

LA REGION DE L'EST

1. **Les acteurs clés du mécanisme de référencement**

Structures	Contact
DRSAHRNGF FADA	Yacouba OUEDRAOGO :78 31 36 75
DPSAHRNGF	Jean Paul OUEDRAOGO : 70337497/77707074
UNHCR	Jean Joel NARE : 70059853
Croix Rouge	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Sandrine YAMEOGO/NEGALO : 67 71 13 66
RPE	M SANDWIDI : 70569503

2. **Les partenaires et services disponibles**

Assistance hébergement

Structure	Ressources	Contact
DPSAHRNGF Kantchari	Famille d'accueil Ressources humaines	Alidou ZONGO Responsable : 72300682
DPSAHRNGF Gourma	Centre de transit de Fada Gourma : capacité d'accueil environ 20 personnes,	M OUEDRAOGO : 70 33 74 97
ADPSAHRNGF	Centre de transit opérationnel	Arzouma Norbert KIELEME : 70846349/74015724
DPFSNF Tapoa	Famille d'accueil Ressources humaines	Lassané SAWADOGO : 70 06 91 94
Croix Rouge	Ressources financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06

Assistance alimentaire et matérielle

Structure	Ressources	Contact
Croix Rouge	Ressources financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Assistance financière	Sandrine YAMEOGO/ NEGALO : 67 71 13 66
Association des jeunes femmes de Bogandé	Ressources humaines et financières	Mme. LANKOANDE : 70 30 96 16

Assistance médicale et psychosociale

Structure	Ressources	Contact
District sanitaire de Fada, CHR de Fada	Personnel soignant ; ambulances	Docteur Sandrine SAM : 70 01 35 75
District sanitaire de Diapaga	Ressources humaines et matérielles	Docteur BADINI :51 28 35 63
DPSAHRNGF		: Wendingoudi TIENDREBEOGO : 61154650 Numéro vert : 116 Fada : 70337497 Tapoa (Diapaga) : 70846349 Komondjari (Gayéri) : 70021401/76516556

		Kantchari : Mr ZONGO 72300682 Gnagna (Bogandé) /Marcel YAMEOGO :70109430
Centre médical de Kantchari	Ressources humaines et matérielles	Salifou DJIBEOGO : 70 60 91 68
Croix rouge	Ressource humaine financière et matériels	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
ALERT Migration-Afrique	Ressources Humaines	Sébastien OUEDRAOGO /Coordinateur General : 70 14 36 85

Assistance juridique

Structure	Ressources	Contact
Gendarmerie	Accueil, accompagnement, fiche de référence	16 /10 10
Police	Accueil, accompagnement, fiche de référence	17
Brigade des SP	Accueil, accompagnement, fiche de référence	18
DPSAHRNGF	Appui pour l'établissement d'acte de naissance	116
CIAUD Canada	Référencement	Badri SANOGO : 76 09 88 39

Assistance aux enfants

Structure	Ressources	Contact
Le réseau de protection de l'enfant	Ressources humaines et matérielles	Monsieur SANDWIDI : 70 56 95 03
ALERT Migration-Afrique	Ressources humaines	Sébastien OUEDRAOGO Coordinateur général :70 14 36 85

Assistance au retour volontaire dans le pays d'origine

Structure	Ressources	Contact
OIM	Matérielles et financières	Séverin KERE : 54 49 50 74
Gendarmerie, Police	Sauf conduit, laisser passer et sécurité	16 ; 17

LA REGION DU CENTRE EST

1. **Les acteurs clés du mécanisme de référencement**

STRUCTURES	CONTACT
DRSAHRNGF	DR CENTRE-EST : 76 42 52 62
DPSAHRNGF	Adama DIALLO : 70 14 04 70
UNHCR	Jean Joel NARE/chef de bureau : 65 50 48 18 Achille TOE : 65 50 48 31
Croix Rouge	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Yempabou Guillaume NADIOUARI : 67 39 65 33
Représentant du réseau de protection de l'enfance Tenkodogo	Félix NOMBRE :74 43 21 43

2. **Les partenaires et services disponibles**

Assistance hébergement

Structure	Ressources	Contact
Croix Rouge	Ressources financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
DPSAHRNGF Koupela	Centre de transit, ressources humaines	Germaine KUELA : 70 66 65 34

Assistance alimentaire et matérielle

Structure	Ressources	Contact
Croix Rouge Tenkodogo	Ressources financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06
OIM	Ressources financières	Yempabou Guillaume NADIOUARI : 67 39 65 33
ALERT Migration Afrique Tenkodogo	Ressources humaines et financières	Sébastien OUEDRAOGO Coordinateur général :70 14 36 85

Assistance médicale et psychosociale

Structure	Ressources	Contact
ALERT Migration-Afrique	Ressources humaines	Sébastien OUEDRAOGO Coordinateur : 70 14 36 85
Plan Burkina	Ressources financières	Mahomet OUEDRAOGO : 70 62 11 44 Clément MEDA : 70 22 45
Croix Rouge	Ressources humaines et financières	Numéro vert : 80 00 12 88 Numéro WhatsApp : 70 20 65 35 Centre d'écoute : 51 28 36 89 / 51 29 68 06

Assistance juridique

Structure	Ressources	Contact
Mairie de Tenkodogo	Ressources pour l'établissement d'Acte de naissance	Edmond OUEDRAOGO : 71 28 84 14
Gendarmerie	Accueil, accompagnement, fiche de référence	16 / 10 10
Police	Accompagnement, fiche de référence	17
DPSAHRNGF	Appui pour l'établissement d'acte de naissance	116 / Raymond PARE : 70 87 37 89

Assistance aux enfants

Structure	Ressources	Contact
Les membres du réseau de protection de l'enfant	Ressources humaines et matérielles	Mr. OUATTARA :71 00 04 62 Halidou DORINTA :70 66 34 18
ALERT Migration-Afrique	Ressources humaines qualifiées et disponibles	Sébastien OUEDRAOGO/ coordinateur : 70 14 36 85

Assistance au retour volontaire dans le pays d'origine

Structure	Ressources	Contact

OIM	Ressources humaines, matérielles et financières pour les migrants	Yempabou Guillaume NADIOUARI : 67 39 65 33
Gendarmerie, police	Ressources humaines	16 ; 17
ALERT Migration-Afrique	Ressources humaines qualifiées et disponibles	Sébastien OUEDRAOGO /coordinateur général : 70 14 36 85
UNHCR	Ressources humaines, matérielles et financières pour les réfugiés	Achille TOE : 65 50 48 31 Jean Joel NARE : 65 50 48 18

Annexes :

ANNEXE I :

Contexte en matière de collecte et de gestion des données migratoires au Burkina Faso

ANNEXE 2 :

Quelques instruments juridiques et le dispositif institutionnel

ANNEXE 3 :

Les mécanismes opérationnels existants

ANNEXE 4 :

Exemple de fiche de liaison

ANNEXE 5 :

Liste de quelques ambassades et consulats avec résidence à Ouagadougou

ANNEXE 6 :

Liste de quelques représentants des communautés sœurs résidant au Burkina Faso

ANNEXE I :

CONTEXTE EN MATIERE DE COLLECTE ET GESTION DES DONNEES MIGRATOIRES AU BURKINA FASO

Au Burkina Faso, l'alimentation des bases de données migratoires est liée à plusieurs sources. Il s'agit principalement des sources de données d'enquêtes ou recensement, des sources aux frontières et des sources administratives liées à la migration.

I. LES DONNEES D'ENQUETES ET DE RECENSEMENT

Les données d'enquêtes et de recensement liées à la migration internationale sont généralement produites par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) au Burkina Faso. Après traitements des données, des documents de natures diverses ~~Elles~~ sont diffusées ~~et~~, donc rendus accessibles aux utilisateurs.

II. LES SOURCES ADMINISTRATIVES ET AUX FRONTIERES

Les données relatives à la migration internationale sont produites par les différents secteurs de l'administration publique burkinabè. Elles émanent des sources dites administratives et aux frontières. Aux frontières, il s'agit essentiellement des sources de la police des frontières, tant terrestres qu'aériennes. Cependant, la production est faite de manière sectorielle. Les concepts et indicateurs utilisés par les structures administratives productrices des données liées à la migration ne sont pas harmonisés.

III. LES PRINCIPAUX TYPES DE DONNEES LIEES A LA MIGRATION COLLECTEES AU BURKINA FASO

Les principaux types de données liées à la migration au Burkina Faso qui sont collectés sont :

Catégories de migrants / Types de migration	**Natures des données migratoires collectées**	**Types d'outils produits / Données élaborées**
Flux migratoire	Migrants en situation de vulnérabilité	données sur les inscrits et diplômés non nationaux des écoles et centres de formation professionnelle
Migrants de retour (forcé ou non)	Données sur les demandeurs d'emploi;	Stock d'immigration interne ;
Migrants en transit	données sur les apprenants;	Stock d'émigration interne ;
Personnes déplacées internes (PDI)	données sur les formations modulaires;	Stock d'immigration internationale
Refugiés	données sur les contrats de travail des nationaux et non nationaux;	Stock d'émigration internationale
Etudiants nationaux ayant obtenus le bac à l'étranger	données sur les déclarations d'ouverture d'entreprise	Migration durée de vie
Etudiants étrangers vivant au Burkina	Données sur les compatriotes immatriculés dans les représentations diplomatiques et consulaires;	Transfert monétaire

Catégories de migrants / Types de migration	Natures des données migratoires collectées	Types d'outils produits / Données élaborées
Migrants en transit	Migrants en situation de vulnérabilité	Nombre de migrants assistés
Migrants de retour (forcé ou non)	Individus ayant auparavant émigrés et de retour au pays	Nombre de retournés et de réadmissions
Personnes déplacées internes (PDI)	Données par genre et par âge	Stock de personnes déplacées internes
Réfugiés	Immigrants possédant le statut de réfugiés	Stock de réfugiés vivant au Burkina Faso
Etudiants nationaux ayant obtenus le bac à l'étranger	Bacheliers burkinabè venant de l'étranger et voulant étudier dans des instituts d'enseignement supérieur au Burkina Faso	Nombre annuel de bacheliers burkinabè en provenance de l'étranger
Etudiants étrangers vivant au Burkina	Inscrits et diplômés non nationaux des écoles et centres de formation professionnelle	Stock d'étudiants étrangers au Burkina Faso
Migrants de retour après leur retraite	Pensionnés transférés par les structures de sécurité ou prévoyance sociale tierces à la CNSS	Stock de migrants durée de vie pensionnés
Burkinabè de l'extérieur	Burkinabè immatriculés dans les représentations diplomatiques et consulaires	Diaspora burkinabè immatriculée / Estimations des transferts monétaires
Immigrants et descendants d'immigrants	Population étrangère vivant au Burkina Faso	Stock d'immigrants
Flux	Emigrants et immigrants	Stock d'émigrants / Stock d'immigrants
Travailleurs migrants	Contrats de travail d'étrangers / Données sur les déclarations de création d'entreprises par des non nationaux	

IV. LA STRATEGIE NATIONALE DE MIGRATION

La Stratégie Nationale de Migration (SNmig) a été adoptée en Conseil des Ministres le 08 février 2017. Il s'agit de la politique nationale de migration du Burkina Faso. Elle a pour vision qu': « *A l'horizon 2025, le Burkina Faso assure la* ***protection et la garantie effectives des droits des migrants*** *pour une contribution optimale à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, à la promotion de l'intégration régionale et sous régionale et de la coopération internationale* ».

Cette vision décline cinq (5) axes stratégiques dont l'axe stratégique 4 qui porte sur l'approfondissement des connaissances de la migration dans toutes ses dimensions.

Cet axe vise à : i) renforcer la collecte et l'analyse des données sur les migrations ; ii) mettre en place un observatoire sur les migrations.

ANNEXE 2 :

QUELQUES INSTRUMENTS JURIDIQUES ET LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Les instruments juridiques

✓ Instruments juridiques internationaux :

- **La convention de Genève de 1951 et son protocole de 1967** : *http://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62*
- **Les normes de l'OIT sur le travail des migrants** *: www.ilo.org/global/standards/lang--fr/index.htm*
- **La convention de Palerme et ses protocoles additionnels sur la lutte contre la traite et le trafic illicite de migrants** : *https://goo.gl/CS4uVP*
- **La convention relative aux droits de l'enfants** : ***https://www.lgdj.fr/la-convention-de-l-onu-relative-aux-droits-de-l-enfant-du-20-novembre-1989-9782343144153.html***
- **La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948** : *http://www.un.org/fr/universal-declaration-humanrights/index.html*
- **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)** ***https://www.humanium.org/fr/normes/pactes-internationaux-1966***
- **Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) :** *https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CCPR.aspx*
- **La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et tortures** *: https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CERD.aspx*
- **La Convention sur l'élimination des discriminations faites aux femmes** : *www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/f****convention****.htm*
- **La Convention relative à la protection des migrants travailleurs et membres de leur famille :** *http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx*

✓ **Instruments juridiques continentaux**

- **La charte africaine des droits de l'homme et des peuples** : **www.achpr.org/fr/instruments/achpr**
- **La convention de l'OUA de 1969 portant statut des réfugiés** : *www.achpr.org/fr/instruments/refugee-****convention***
- **Le cadre stratégique pour une politique migratoire en Afrique de 2006 :** ***http://www.amld-ong.org/migration-francophonie-cedeao-uemoa/politique-migratoire-pour-les-c-e-r/***
- **La déclaration d'Alger de 2006 relative à une position commune sur la migration et le développement** : *www.un.org/fr/africa/osaa/pdf/au/cap_****migration****anddev_****2006****f*

✓ **Instruments juridiques régionaux**

- **Le protocole A/ P1/ 5 /79 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement de la CEDEAO :** ***https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/traite-de-la-cedeao-pour-la-libre***
- **L'approche commune de la CEDEAO en matière de migration de 2008** : ***https://publications.iom.int/fr/books/traverser-des-frontieres-artificielles-une-evaluation-des-migrations-professionnelles-dans-la***
- **Accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'ouest (Abidjan, le 27 juillet 2005)**

- **La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant** : *http://www.achpr.org/fr/instruments/child/*

✓ **Instruments juridiques nationaux**

- **La Constitution Burkinabè *http://mjp.univ-perp.fr/constit/bf2012.htm***
- **La loi 029-2008 portant sur la traite des personnes et pratiques assimilées (promulgation de**
- **la loi n°025-2018 portant code pénal du 31 Mai 2018, par décret 0503 du 22 juin 2018, art 511-1 et suivant) : *https://sherloc.unodc.org/cld/document/bfa/2008/loi_no._029-2008an_portant_lutte_contre_la_traite_des_personnes_et_les_pratiques_assimilees_.html***
- **La loi 042-2008/AN du 23 octobre 2008 portant statut des réfugiés au Burkina Faso :** *https://www.refworld.org/pdfid/4e15b1982*
- **Le Code Pénal Burkinabè** ;
- **Loi n° 011-2014/an portant répression de la vente d'enfants, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants : *http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_isn=98001***

✓ **Accords bilatéraux et/ou multilatéraux avec pays tiers**

- **Accord bilatéral relatif à la lutte contre la traite d'enfants conclu entre le Burkina Faso et le Mali (25 juin 2004)**
- **Accord de coopération relatif à la lutte contre la traite transfrontalière d'enfants conclu entre le Burkina Faso et la Cote d'Ivoire (17 octobre 2013)**
- **Accord multilatéral de coopération régionale de lutte contre la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre *https://docplayer.fr/65747652-Accord-multilateral-de-cooperation-regionale-de-lutte-contre-la-traite-des-personnes-en-particulier-des-femmes-et-des-enfants-en-afrique-de-l-ouest.html***

✓ **Autres**

- Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement de 2006
- Recommandations du BIT sur la défense des travailleurs occupés à l'étranger

DISPOSITIF ORGANISATIONNEL/ INSTITUTIONNEL :

- Existence des services techniques déconcentrés (DRDHPC ; DRFSNFAH ; DPFSNFAH ; Services sociaux communaux ; Commissariats de police ; Postes de gendarmerie ; Directeurs régionaux de la police ; Contrôles aux frontières ; Palais de Justice ; Gouvernorats)
- Existence des ONG, OSC et institutions humanitaires (: association des jeunes et enfants travailleurs, ALERT Migration Afrique, Croix Rouge) ;
- Collectivités territoriales ;
- CONASUR et ses démembrements (CORESUR, COPROSUR, CODESUR)
- MIABE ;
- CONAREF ;
- Les services techniques déconcentrés du Ministère de la Santé

Besoins : coordination, développer des textes spécifiques en matière de protection des migrants ; appropriation de la Stratégie Nationale de la Migration ; mécanisme de référencement ; mise en place d'un système d'alerte.

ANNEXE 3 :

LES MECANISMES OPERATIONNELS EXISTANTS

- Procédures standards opérationnelles OIM – UNHCR – CONAREF (2019)
- Lettre d'entente entre le UNHCR et l'UNICEF
- Réseau des transporteurs
- Réseau de protection de l'enfant ; fiches de référencement, d'évaluation rapide des besoins, de liaison
- Le RAO avec appui SSIAO
- Le Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfant
- Réseau de protection via les communautés étrangères
- Mémorandums d'entente entre OIM, UNHCR, UNICEF, CONASUR, CONAREF, PAM

ANNEXE 4 :

EXEMPLE DE FICHE DE LIAISON

MINISTERE DE LA FEMME DE LA SOLIDARITE NATIONALE , DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

DIRECTION REGIONALE DE LA FEMME DE LA SOLIDARITE NATIONALE , DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

……

DIRECTION DE LA FEMME DE LA SOLIDARITE NATIONALE , DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

……

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Fait à ……...
Le ……...

FICHE DE LIAISON (REFERENCE)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) ……...
Titre ou Fonction : …….....
Service : ……...……
Lieu : ……...……..
Service destinataire ……...……
Réfère (Mr/Mme/Mlle) : ……...……
Age : …… Profession/ Occupation ……
A votre service pour : (motifs) …… …..
…...…...……...……...
…….……...……
…….……...……
…..……...……
Observations particulières sur le Cas …… …..
…...…...……...……...
…….……...……
…….……...……
…..……...……
PJ (s'il y a lieu) ……..……...……

Signature et cachet

Tel …….. Email : …….....

ANNEXE 5 :

LISTE DE QUELQUES AMBASSADES ET CONSULATS AVEC RESIDENCE A OUAGADOUGOU

N°	Représentation Diplomatique	Contact
01	République de Côte d'Ivoire	25318228/78813660
02	République de Guinée	78586708/72676713/76835136
03	République Démocratique du Congo	64727739
04	République du Benin	76768080
05	République du Mali	77744565
06	République du Niger	77034132
07	République du Sénégal	60330470/52211326
08	République Fédérale du Nigéria	78795882

ANNEXE 6 :

LISTE DE QUELQUES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTES SŒURS RESIDANT AU BURKINA FASO

N°	Communautés	Contact
01	Béninoise	70729902/78896116/70239370
02	Camerounaise	78276406/76407274/ 79231391/ 71941880
03	Centrafricaine	63927576/69570477
04	Congolaise (République Démocratique du Congo)	57121327/67409106
05	Congolaise (République du Congo)	79220413/76673405
06	Guinéenne (Guinée Conakry)	76835136/78586708/57322352/ 78822685
07	Ivoirienne	70611719/79909955/69570477
08	Malienne	70427778/78285395/70182385
09	Nigerienne	64727739